



## COMMUNE DE CHAVANNES-DES-BOIS

### Election de la Municipalité du 28 mars 2021 (2<sup>ème</sup> tour)

#### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste no 2, « Entente communale de Chavannes-des-Bois », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

#### PROCLAME

**Madame Keri ANDERSON SPARKS**, née le 12 septembre 1970, originaire de Genève, domiciliée au Chemin des Longs-Prés 5, 1290 Chavannes-des-Bois, **élue tacitement Conseillère Municipale** pour la législature 2021-2026.

Le(la) président(e) du bureau:

Pour le Bureau électoral



Le(la) secrétaire: